

Question écrite

Contrôle dans les commerces lausannois : quelle suite ?

Le 8 décembre 2023, la Municipalité a communiqué sur une campagne de l'Inspection du travail de Lausanne concernant les températures dans les commerces de la ville. Nous y apprenons que « de nombreux magasins laissent leurs portes d'entrée ouvertes en permanence », ce qui pose un certain nombre de problèmes concernant le respect des températures qui devraient se situer entre 18°C et 21°C. Près de la moitié des commerces contrôlés ne respectaient pas les températures minimales et ont été averti. En plus de l'aspect inquiétant des conditions de travail, la question de la perte de chaleur et donc de la consommation d'énergie se pose.

Cette problématique m'amène à poser les questions suivantes :

1. Quand et dans quelles circonstances l'Inspection du travail de Lausanne – et par cet intermédiaire, la Municipalité – ont-elles été au courant de cette problématique ?
2. Est ce que des nouveaux contrôles sont prévus par l'Inspection du travail de Lausanne concernant cette problématique ?
3. Les commerces avertis feront-ils l'objet d'un suivi particulier de la part de l'Inspection du travail de Lausanne ou de la Municipalité ?
4. La Municipalité est-elle au courant de problématiques similaires dans d'autres types de structures (restaurants, Kiosques, locaux esthétiques) ?
5. Si oui, des contrôles sont-ils prévus dans des secteurs spécifiques ?

Je remercie d'avance la Municipalité pour ses réponses.

Lausanne, le 11 décembre 2023

Audrey Petoud

